Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 12289
09 juin 2010

L'extension de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) à tous les pays

Proposition de recommandation
déposée par M. Luca VOLONTÈ et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

La création d'un véritable Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) est essentielle pour atteindre les objectifs définis dans la Déclaration de Lisbonne.

Toutefois, les objectifs de ce processus ont été sapés par la mise en œuvre irresponsable, parfois même par l'erreur d'interprétation, des buts du processus de Bologne. Dans de nombreux pays, cela a conduit à une situation préjudiciable à la réalisation des objectifs initiaux, tout en compromettant l'avenir des jeunes et de l'ensemble du processus.

La mobilité est indispensable à la création d'un Espace européen de l'enseignement supérieur ; elle a, en outre, été placée, dès le début, au cœur même du processus de Bologne.

S'agissant des mesures concrètes destinées à accroître la mobilité, nous demandons la promotion d'initiatives visant à intégrer au sein des populations estudiantines locales les étudiants participant à un programme d'échange ainsi que des informations précises pour les étudiants qui partent.

Les programmes d'enseignement doivent être repensés en fonction du concept de Bologne et ne pas se résumer à une simple réduction des périodes d'étude ou à une opération consistant à rebaptiser d'anciens diplômes. L'enseignement supérieur ne consiste pas uniquement à acquérir des connaissances mais aussi et surtout à choisir les bonnes sources d'information et à appliquer la méthodologie appropriée pour traiter les informations recueillies.

Le but principal de toute politique sociale devrait être de garantir l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, dans le respect absolu du contexte socio-économique mais en se fondant sur les notions de mérite et de compétence.

L'extension de l'EEES doit être l'un des objectifs premiers de l'Assemblée parlementaire et du Comité des Ministres.

Le Comité des Ministres devrait renforcer la formation et les échanges d'expérience pour les étudiants universitaires grâce à une nouvelle convention spécifique qui étendrait la déclaration actuelle signée par les 27 Etats membres de l'Union européenne aux 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
BREEN Patrick, Irlande, PPE/DC
CEBECİ Erol Aslan, Turquie, PPE/DC
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
FAHEY Frank, Irlande, ADLE
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GREENWAY John, Royaume-Uni
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HURSKAINEN Sinikka, Finlande, SOC
LIPIŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
McINTOSH Andrew, Royaume-Uni
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
MOSCOSO DEL PRADO Juan, Espagne, SOC
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste